

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02729 Numéro SIREN : 316 467 521 Nom ou dénomination : REGOLI
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2020 sous le numéro de dépôt 6824

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/6824

Déposant :

Nom/dénomination : REGOLI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 316 467 521

N° gestion : 1999 B 02729



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

page 1

Edité le 02/01/2020

19

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
(O)						
Biens et droits similaires	62 500		62 500	2,55	62 500	2,86
Immobilisations incorporelles						
Outillage industriels	25 334 9 117	21 772 8 554	3 562 563	0,15 0,02	2 402 805	0,11 0,04
Equivalence						
Immobilisations						
	8 095		8 095	0,33	7 896	0,36
TOTAL (I)	105 046	30 327	74 720	3,05	73 603	3,37
Immobilisations						
Immobilisations mandes	1 172 858 7 912		1 172 858 7 912	47,86 0,32	1 339 836 14 708	61,38 0,67
	202 292 101 368		202 292 101 368	8,25 4,14	306 112 109 089	14,02 5,00
	863 294 28 161		863 294 28 161	35,23 1,15	311 527 27 971	14,27 1,28
TOTAL (II)	2 375 884		2 375 884	96,95	2 109 244	96,63
Immobilisations (III)						
Immobilisations (IV)						
Immobilisations (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 480 930	30 327	2 450 604	100,00	2 182 847	100,00

 CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

REGOLI

57/59, rue Marcel Dassault
93140 BONDY
Tél.: 01 48 11 05 05 Fax: 01 41 81 59 58
Siret: 316 467 521 00035 APE 4633Z

ARPEGE



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

page 2

Edité le 02/01/2020

19

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
é : 200 000)	200 000	8,16	200 000	9,16
	20 000	0,82	20 000	0,92
	436 440	17,81	244 863	11,22
	172 935	7,06	191 577	8,78
TOTAL (I)	829 375	33,84	656 440	30,07
TOTAL (II)				
	38 620	1,58		
	202 400	8,26	98 013	4,49
TOTAL (III)	241 020	9,84	98 013	4,49
	413	0,02	866	0,04
			520	0,02
			1	0,00
	153	0,01	85 418	3,91
	1 165 318	47,55	1 000 294	45,83
	16 755	0,68	35 297	1,62
	29 871	1,22	34 713	1,59
	42 173	1,72		
	81 223	3,31	63 209	2,90
	4 142	0,17	7 323	0,34
	40 161	1,64	31 983	1,47
			168 771	7,73
TOTAL (IV)	1 380 209	56,32	1 428 394	65,44
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 450 604	100,00	2 182 847	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Présenté en Euros

Edité le 02/01/2020

RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
	16 043		16 043	0,38	4 030	0,10	12 013	298,09	
	4 209 370		4 209 370	99,62	4 192 714	99,90	16 656	0,40	
s	4 225 413		4 225 413	100,00	4 196 744	100,00	28 669	0,68	
Part de charges			39 659	0,94	288 793	6,88	-249 134	-86,26	
			1 019	0,02	2 140	0,05	-1 121	-52,37	
Total des produits d'exploitation (I)			4 266 091	100,96	4 487 677	106,93	-221 586	-4,93	
Droits de douane)									
Des approvisionnements s et autres approv.)			1 913 264	45,28	2 126 836	50,68	-213 572	-10,03	
			1 420 864	33,63	1 483 030	35,34	-62 166	-4,18	
			25 415	0,60	26 409	0,63	-994	-3,75	
			326 779	7,73	386 213	9,20	-59 434	-15,38	
			181 316	4,29	208 566	4,97	-27 250	-13,06	
Mobilisations			2 206	0,05	1 345	0,03	861	64,01	
sations									
ulant									
et charges			190 723	4,51	56 963	1,36	133 760	234,82	
			340	0,01	5 761	0,14	-5 421	-94,09	
Total des charges d'exploitation (II)			4 060 907	96,11	4 295 122	102,34	-234 215	-5,44	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			205 184	4,86	192 555	4,59	12 629	6,56	
Opérations faites en commun									
(III)			26 561	0,63	17 763	0,42	8 798	49,53	
(IV)									
Des et créances									
Des charges									
Financières placement									
Total des produits financiers (V)									
Intérêts et provisions			154	0,00	617	0,01	-463	-75,03	
Financières placements									
Total des charges financières (VI)			154	0,00	617	0,01	-463	-75,03	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-154	0,00	-617	-0,00	463	75,04	
AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			231 592	5,48	209 701	5,00	21 891	10,44	



COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Edité le 02/01/2020

AT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
de gestion	8 654	0,20			8 654	N/S
en capital						
le charges	47 716	1,13			47 716	N/S
es produits exceptionnels (VII)	56 370	1,33			56 370	N/S
ns de gestion	53 534	1,27	217	0,01	53 317	N/S
ns en capital						
ssements et provisions			2 175	0,05	-2 175	-100,00
charges exceptionnelles (VIII)	53 534	1,27	2 391	0,06	51 143	N/S
LTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 836	0,07	-2 391	-0,05	5 227	218,61
	61 492	1,46	15 733	0,37	45 759	290,85
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 349 022	102,93	4 505 440	107,36	-156 418	-3,46
es Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 176 087	98,83	4 313 863	102,79	-137 776	-3,18
RÉSULTAT NET	172 935 Bénéfice	4,09	191 577 Bénéfice	4,56	-18 642	-9,72
			36 962	0,88	-36 962	-100,00



Signature

REGOLI
Société par Actions simplifiée au capital de 200.000 Euros
Siège social : 57- 59 rue Marcel Dassault 93140 BONDY
316 467 521 RCS BOBIGNY

**EXTRAIT DES
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 25 MARS 2020**

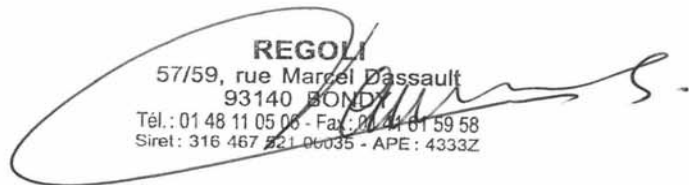
DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 qui s'établit à 172.935 € :

- Au report à nouveau.....172.935 €

L'Associée Unique constate en outre qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**


REGOLI
57/59, rue Marcel Dassault
93140 BONDY
Tél.: 01 48 11 05 06 - Fax: 01 48 11 01 59 58
Siret: 316 467 521 00035 - APE: 4333Z

CMES AUDIT&CONSEILS

**d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

REGOLI

SARL au capital de 200 000 euros

**Rapport
du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels**

**Exercice clos
le 30 septembre 2019**

**Siège social :
57-59 rue Marcel Dassault
93140 BONDY**



SARL REGOLI

APPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

sion qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué
uels de la société REGOLI relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels
sent rapport.

comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
onnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que
e et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

n

tre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous
s que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités
ptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

re mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont
de du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous
ervices interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux



Handwritten signature in blue ink.

CMES AUDIT&CONSEILS

**d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Appréciations

En application des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la
appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes
procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié
des appréciations et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce
comparaison des exercices au niveau du chiffre d'affaires de votre société.

Les appréciations portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans
l'information de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion
sur les comptes annuels pris isolément.

Rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Le rapport de gestion, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
matière de spécificités prévues par la loi.

En matière de conservation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels
présentés dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à
la situation financière et les comptes annuels.

Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives

En matière de gestion, nous vous informons que la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux
comptes annuels français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime
nécessaire pour la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-
ci soient ou résultent d'erreurs.

En matière de gestion des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société
de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires
à l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité
de l'activité, est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les décisions ont été arrêtées par le Gérant.

**SARL au capital de 15 000 euros – RCS Pontoise 498 514 025
Société des Chênes Emeraude 95000 Cergy APE : 6920Z – TVA FR64498514025
Tél : 01.30.31.33.50 – Fax : 01-30-31.33.56**

Mail : c.marafon@cmesauditconseils.com
Copie certifiée conforme
AD / 07/05/2020 12:15:07
N° de dépôt - 2020/6824 / 316467521



CMES AUDIT&CONSEILS

**d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Elaborer un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies de nature raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir que le respect des normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter une anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et ne sont pas significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles ne soient pas détectées par elles-mêmes ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur ceux-ci.

En vertu de l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes a pour objet de garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Handwritten signature in blue ink.

CMES AUDIT&CONSEILS

d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

dit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
e aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

due les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives,
viennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures
es risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour
on. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une
levé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude
collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou
t du contrôle interne ;

sance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures
ées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité
ne ;

ractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable
comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant
comptes annuels ;

ractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de
loitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude
e à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la
ciété à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments
à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou
rieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à
e incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les
rmies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations
nies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un
 ;

présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels
rations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes

CMES AUDIT ET CONSEILS


Christophe MARAFON

Commissaire aux Comptes

SARL au capital de 15 000 euros – RCS Pontoise 498 514 025
rue des Chênes Emerald 95000 Cergy APE : 6920Z – TVA FR64498514025
Tél : 01.30.31.33.50 – Fax : 01-30-31.33.56
Mail : c.marafon@cmesauditconseils.com

Copie certifiée conforme
AD / 07/05/2020 12:15:07
N° de dépôt - 2020/6824 / 316467521





Handwritten signature in blue ink

REGOLI

57 rue Marcel Dassault
93140 BONDY

PLAQUETTE DES COMPTES
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

SARL d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z

ARPEGE

Sommaire

Compte rendu de travaux	2
du professionnel de l'expertise comptable	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	10
Bilan détaillé	22
ACTIF	22
<i>Actif immobilisé</i>	<i>22</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>22</i>
PASSIF	24
<i>Capitaux Propres</i>	<i>24</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>24</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>24</i>
Compte de résultat détaillé	26
Liasse fiscale	30

ARPEGE



Compte rendu de travaux





Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société REGOLI relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 450 604 €
Chiffre d'affaires :	4 225 413 €
Résultat net comptable :	172 935 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes annuels.

Fait à Rueil
Le 10 janvier 2020

Eric Galland
Expert-Comptable
Mandataire social

SARL d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z
30, avenue Edouard Belin – 92500 RUEIL MALMAISON
Tel : 01 47 16 05 30
www.arpege-conseils.fr



Comptes annuels



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	62 500		62 500	62 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 334	21 772	3 562	2 402
Autres immobilisations corporelles	9 117	8 554	563	805
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 095		8 095	7 896
TOTAL (I)	105 046	30 327	74 720	73 603
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 172 858		1 172 858	1 339 836
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	7 912		7 912	14 708
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	202 292		202 292	306 112
. Autres	101 368		101 368	109 089
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	863 294		863 294	311 527
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	28 161		28 161	27 971
TOTAL (II)	2 375 884		2 375 884	2 109 244
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 480 930	30 327	2 450 604	2 182 847



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	436 440	244 863
Résultat de l'exercice	172 935	191 577
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	829 375	656 440
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	38 620	
Provisions pour charges	202 400	98 013
TOTAL (III)	241 020	98 013
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		866
. Découverts, concours bancaires	413	520
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		1
. Associés	153	85 418
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 165 318	1 000 294
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	16 755	35 297
. Organismes sociaux	29 871	34 713
. Etat, impôts sur les bénéfices	42 173	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	81 223	63 209
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 142	7 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 161	31 983
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		168 771
TOTAL (IV)	1 380 209	1 428 394
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 450 604	2 182 847



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	16 043		16 043	4 030
Production vendue biens				
Production vendue services	4 209 370		4 209 370	4 192 714
Chiffres d'affaires Nets	4 225 413		4 225 413	4 196 744
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			39 659	288 793
Autres produits			1 019	2 140
Total des produits d'exploitation (I)			4 266 091	4 487 677
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 913 264	2 126 836
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			1 420 864	1 483 030
Impôts, taxes et versements assimilés			25 415	26 409
Salaires et traitements			326 779	386 213
Charges sociales			181 316	208 566
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 206	1 345
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			190 723	56 963
Autres charges			340	5 761
Total des charges d'exploitation (II)			4 060 907	4 295 122
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			205 184	192 555
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			26 561	17 763
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			154	617
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			154	617
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-154	-617
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			231 592	209 701



Signature

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 654	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 716	
Total des produits exceptionnels (VII)	56 370	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 534	217
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 175
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53 534	2 391
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 836	-2 391
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 492	15 733
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 349 022	4 505 440
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 176 087	4 313 863
RESULTAT NET	172 935	191 577
Dont Crédit-bail mobilier		36 962
Dont Crédit-bail immobilier		



Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	du 01/10/2018 au 30/06/2019 (09 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	16 043	12 675	3 368	26,57
- Coût direct d'achat	-39 659	-98 382	58 723	59,69
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	55 702	111 056	- 55 354	-49,84
Taux de marge commerciale	347,20 %	876,22 %		
+ Production vendue	4 209 370	3 229 679	979 691	30,33
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	4 209 370	3 229 679	979 691	30,33
- Matières premières et approvisionnements consommés	1 913 264	1 359 503	553 761	40,73
- Sous-traitance directe	480 068	411 948	68 120	16,54
Marge brute sur production (II)	1 816 038	1 458 228	357 810	24,54
Taux de marge brute sur production	43,14 %	45,15 %		
Marge brute globale (I + II)	1 871 741	1 569 284	302 457	19,27
Taux de marge brute globale	44,30 %	48,40 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	940 797	607 830	332 967	54,78
Valeur ajoutée produite	930 944	961 454	- 30 510	-3,17
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	22,03 %	29,65 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	25 415	36 656	- 11 241	-30,67
- Salaires et traitements	326 779	248 704	78 075	31,39
- Charges sociales	181 316	132 548	48 768	36,79
Excédent brut d'exploitation	397 434	543 547	- 146 113	-26,88
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	9,41 %	16,76 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 206	1 687	519	30,76
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges	190 723	78 963	111 760	141,53
+ Autres produits de gestion courante	1 019	1 016	3	0,30
- Autres charges de gestion courante	340	326	14	4,29
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	205 184	463 587	- 258 403	-55,74
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	4,86 %	14,30 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)	26 561	26 561		0,00
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	154	1	153	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	231 592	490 148	- 258 556	-52,75
Résultat courant / chiffre d'affaires	5,48 %	15,12 %		



[Signature]

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	du 01/10/2018 au 30/06/2019 (09 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 654	188	8 466	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.	47 716	47 716		0,00
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 534	49 717	3 817	7,68
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	2 836	-1 814	4 650	256,34
- Participation des salariés aux résultats	61 492	129 426	- 67 934	-52,49
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	172 935	358 908	- 185 973	-51,82
Résultat net / chiffre d'affaires	4,09 %	11,07 %		



Signature

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 2 450 603,55 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 172 935,32 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	05 ans
Matériel de transport	01 ans
Mobilier	05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision est également constituée sur des marchandises, matières, approvisionnements, produits finis en stock qui sont défraîchis, inutilisés ou dont la réalisation apparaît comme aléatoire.

Les produits fabriqués sont au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production.

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges sur affaires est celle de l'avancement. Le taux d'avancement est fonction du quotient : dépenses réalisées sur dépenses prévues au devis budgété.

Par principe de prudence, les travaux effectués sans validation de commande n'ont pas été pris en compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires.



CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Une provision pour garantie clients a été comptabilisée afin de valoriser les coûts de levées de réserves générées par les chantiers.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 6 610 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.



COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Dans une note d'information du 28 février 2013, le collège de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) a considéré que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous compte dédié du compte 64 « Charges de personnel » était justifiée.

La société a appliqué ce principe de comptabilisation du CICE et l'impact sur les états financiers est de 873 euros. Le CICE est utilisé pour financer les dépenses d'investissement, de formation, de recrutement et de prospection de nouveaux marchés.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**Intégration fiscale**

La société Régoli et la société MBAC formaient un groupe fiscalement intégré.

La société MBAC a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine avec la société Groupe Andy.

Cette opération du 31 août 2019 a été placée sous le régime de faveur des fusions de l'article 210 A I du CGI et a produit ses effets de manière rétroactive sur le plan fiscal au 1^{er} octobre 2018.

Le régime de l'intégration fiscale a donc pris fin à compter du 1^{er} octobre 2018.

Transformation en SAS

Par décision de l'associé unique en date du 30/09/2019, la société a été transformé en Société par Actions Simplifiées.

Quote-part de résultat sur opérations en commun

	Produits d'exploitation
Quote-part du GIE LMC	26 561€

Charges exceptionnelles et produits exceptionnels

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	8 051€	
Régularisations de tiers	3 961€	8 654€
Litige Urssaf	41 522€	47 716€

Transferts de charges

	Produits d'exploitation
Refacturations intra-groupe	39 659€



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	62 500		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	22 899		2 435
Autres installations, agencements, aménagements	1 229		
Matériel de transport	135		688
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 065		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	31 328		3 123
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 896		200
TOTAL	7 896		200
TOTAL GENERAL	101 724		3 323

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			62 500	62 500
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			25 334	25 334
Autres installations, agencements, aménagements			1 229	1 229
Matériel de transport			823	823
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 065	7 065
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			34 451	34 451
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 095	7 896
TOTAL			8 095	7 896
TOTAL GENERAL			105 046	104 847



[Signature]

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	20 497	1 276		21 772
Installations générales, agencements divers	451	246		697
Matériel de transport	108	685		793
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 065			7 065
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	28 121	2 206		30 327
TOTAL GENERAL	28 121	2 206		30 327

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 276				
Installations générales, agencements divers	246				
Matériel de transport	685				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 206				
TOTAL GENERAL	2 206				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients		38 620		38 620
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts	47 716		47 716	
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	50 297	152 103		202 400
TOTAL Provisions	98 013	190 723	47 716	241 020
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	98 013	190 723	47 716	241 020
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		190 723		
- financières				
- exceptionnelles			47 716	



Signature

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 095		8 095
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 172 858	1 172 858	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	202 292	202 292	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	42 669	42 669	
Débiteurs divers	66 611	66 611	
Charges constatées d'avance	28 161	28 161	
TOTAL GENERAL	1 520 686	1 512 590	8 095
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	413	413		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 165 318	1 165 318		
Personnel et comptes rattachés	16 755	16 755		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 871	29 871		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	42 173	42 173		
- T.V.A	81 223	81 223		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 142	4 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	153	153		
Autres dettes	40 161	40 161		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 380 209	1 380 209		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	866			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Signature

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	222 036
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	53 699
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	275 735

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	413
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 744
Dettes fiscales et sociales	29 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	12 376
TOTAL	349 731

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	28 161	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	28 161	



Handwritten signature in blue ink.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	20,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 000	20,00



Handwritten signature in blue ink.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	16 043
Ventes de produits finis	
Prestations de services	4 209 370
TOTAL	4 225 413

Répartition par marché géographique	Montant
France	4 225 413
Etranger	
TOTAL	4 225 413

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	231 592	61 492
Résultat exceptionnel (et participation)	2 836	
Résultat comptable	172 935	



Comptes détaillés



Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	62 500		62 500	62 500	
2070000000 Fonds commercial	62 500		62 500	62 500	
Installations tech., matériel & outillage indu	25 334	21 772	3 562	2 402	1 160
2154000000 Matériel industriel	25 334		25 334	22 899	2 435
2815400000 AMORTISSEMENT MATERIEL		21 772	-21 772	-20 497	- 1 275
Autres immobilisations corporelles	9 117	8 554	563	805	- 242
2181000000 Instal.gales, agenct, aménagt.div.	1 229		1 229	1 229	
2182000000 Matériel de transport	823		823	135	688
2184000000 Mobilier	7 065		7 065	7 065	
2818100000 Amortis. instal. gales, agenct. div		697	-697	-451	- 246
2818200000 Amortis. matériel de transport		793	-793	-108	- 685
2818400000 Amortis. mobilier		7 065	-7 065	-7 065	
Autres immobilisations financières	8 095		8 095	7 896	199
2750000000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	8 095		8 095	7 896	199
TOTAL (I)	105 046	30 327	74 720	73 603	1 117
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	1 172 858		1 172 858	1 339 836	- 166 978
4110100000 CLIENT A 10%	990		990	990	
4110190000 CLIENT A 19.6%	12 094		12 094	12 094	
4110200000 CLIENT A 20%	269 151		269 151	269 151	
4110600000 CLIENT EXO TVA	668 586		668 586	668 586	
4111010000 CLIENT A 10%				990	- 990
4111019000 CLIENT A 19.6%				12 094	- 12 094
4111020000 CLIENT A 20%				274 033	- 274 033
4111060000 CLIENT EXO TVA				932 163	- 932 163
4181000000 Clients - factures à établir	222 036		222 036	120 556	101 480
. Fournisseurs débiteurs	7 912		7 912	14 708	- 6 796
4010000000 Collectif fournisseur				14 708	- 14 708
4010200000 FOURNISSEURS 20%	7 912		7 912	7 912	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	202 292		202 292	306 112	- 103 820
4456640000 TVA DED ACHAT 20%	41 180		41 180	37 372	3 808
4456680000 TVA DED ACHATS 10%	438		438	213	225
4456690000 TVA DED INTRACOM 20%				1 041	- 1 041
4456990000 TVA DED AUTOLIQUIDATION 20%	17 306		17 306	18 614	- 1 308
4458300000 REMB. DE TVA DEMANDE	92 077		92 077	193 472	- 101 395
4458640000 TVA SUR FNP	51 291		51 291	55 399	- 4 108
. Autres	101 368		101 368	109 089	- 7 721
4098000000 R.R.R. à obtenir et avoirs non parv	53 699		53 699	36 901	16 798
4487000000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR				18 446	- 18 446
4550000000 COMPTE COURANT GROUPE ANDY	16 107		16 107		16 107
4552000000 COMPTE COURANT MB-AC				29 949	- 29 949
4580000000 Associés - opérations en commun/GIE	26 561		26 561	18 793	7 768
4672000000 GIE LMC	5 000		5 000	5 000	
Disponibilités	863 294		863 294	311 527	551 767
5120000000 BNP PARIBAS	856 766		856 766	296 338	560 428
5122000000 LCL	6 528		6 528		6 528
5123000000 CREDIT LYONNAIS				14 949	- 14 949
5311000000 Caisse				240	- 240
Charges constatées d'avance	28 161		28 161	27 971	190
4860000000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	28 161		28 161	27 971	190
TOTAL (II)	2 375 884		2 375 884	2 109 244	266 640



Signature

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 480 930	30 327	2 450 604	2 182 847		267 757



Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 200 000) 1013000000 Capital souscrit-appelé, versé	200 000 200 000	200 000 200 000	
Réserve légale 1061100000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	20 000 20 000	20 000 20 000	
Report à nouveau 1100000000 Report à nouveau (solde créditeur)	436 440 436 440	244 863 244 863	191 577 191 577
Résultat de l'exercice	172 935	191 577	- 18 642
TOTAL (I)	829 375	656 440	172 935
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques 1512000000 PROV. GARANTIES CLIENTS	38 620 38 620		38 620 38 620
Provisions pour charges 1550000000 Provisions pour impôts 1588000000 PROV. CHARGES DIVERSES	202 400 202 400	98 013 47 716 50 297	104 387 - 47 716 152 103
TOTAL (III)	241 020	98 013	143 007
Emprunts et dettes			
. Emprunts 1640400000 EMPRUNT 40 KE		866 866	- 866 - 866
. Découverts, concours bancaires 5186000000 Intérêts courus à payer	413 413	520 520	- 107 - 107
Divers 1681000000 Autres emprunts		1 1	- 1 - 1
Associés 4510000000 Groupe 4550000000 COMPTE COURANT GROUPE ANDY 4586000000 ICNE SUR C/C	153 153	85 418 15 733 69 185 499	- 85 265 - 15 733 - 69 185 - 346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 4010000000 Collectif fournisseur 4010200000 FOURNISSEURS 20% 4011100000 FOURNISSEURS EXO DE TVA 4081000000 Fournisseurs -fres non parvenues	1 165 318 778 907 78 667 307 744	1 000 294 603 272 778 907 78 667 397 022	165 024 - 603 272 778 907 78 667 - 89 278
. Personnel 4211000000 Personnel - rémunérations dues 4280300000 FRAIS EMPLOYES REGOLI 4282500000 PROV PRIMES 4286110000 PRIMES EXCEPTIONNELLES	16 755 112 1 444 15 200	35 297 20 222 282 14 793	- 18 542 - 20 110 1 162 - 14 793
. Organismes sociaux 4310000000 URSSAF 4372000000 PRO BTP 4374000000 CIBTP 4378000000 AUTRES CAISSES 4386010000 TAXE D'APPRENTISSAGE 4386030000 PROV CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	29 871 10 325 5 164 4 901 361 9 120	34 713 12 027 5 305 5 129 255 1 790 10 207	- 4 842 - 1 702 - 141 - 228 106 - 1 790 - 1 087
. Etat, impôts sur les bénéfices 4440000000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	42 173 42 173		42 173 42 173
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 4455000000 TVA SUR CA DECAISSER	81 223 6 052	63 209	18 014 6 052



PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation
4457130000 TVA COLLECTEE 19.60%	1 628	1 628	
4457140000 TVA COLL 20%	41 019	41 834	- 815
4457180000 TVA COLL 10%	90	90	
4457190000 TVA COLL INTRACOM 20%		1 041	- 1 041
4457990000 TVA COLL AUTOLIQUIDATION 20%	17 306	18 615	- 1 309
4458700000 TVA SUR FAE	6 177		6 177
4458710000 TVA SUR AAR	8 950		8 950
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 142	7 323	- 3 181
4421000000 Prélèvements à la source (IR)	708		708
4486000000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 435	7 323	- 3 888
Autres dettes	40 161	31 983	8 178
4110190000 CLIENT A 19.6%	2 211		2 211
4110200000 CLIENT A 20%	21 274		21 274
4110600000 CLIENT EXO TVA	4 301		4 301
4111019000 CLIENT A 19.6%		2 159	- 2 159
4111020000 CLIENT A 20%		21 274	- 21 274
4111060000 CLIENT EXO TVA		8 551	- 8 551
4198000000 R.R.R. à accorder et avoirs à établ	12 376		12 376
Produits constatés d'avance		168 771	- 168 771
4870000000 PROD.CONSTATES D'AVANCE		168 771	- 168 771
TOTAL (IV)	1 380 209	1 428 394	- 48 185
TOTAL PASSIF (I à V)	2 450 604	2 182 847	267 757



Handwritten signature in blue ink.

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	16 043		16 043	4 030	12 013	298,09
7071000000 Ventes de marchandises	16 043		16 043	4 030	12 013	298,09
Production vendue services	4 209 370		4 209 370	4 192 714	16 656	0,40
7040150000 PS CHANTIER	217 596		217 596	-322 270	539 866	167,52
7040160000 TRAVAUX SOLS SOUPLES 2	694 607		694 607	309 560	385 047	124,39
7040161000 TRAVAUX SOLS SOUPLES 1				7 544	- 7 544	-100
7040300000 TRAVAUX PEINTURE EXO				30 962	- 30 962	-100
7040310000 TRAVAUX SOLS SOUPLES E	3 151 379		3 151 379	4 166 918	-1 015 539	-24,37
7060100000 PRESTATIONS DE SERVICE	145 787		145 787		145 787	N/S
Chiffre d'affaires Net	4 225 413		4 225 413	4 196 744	28 669	0,68

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	39 659	288 793	- 249 134	-86,27
7815000000 REPR PROV CGES EXPLOIT		14 706	- 14 706	-100
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT		8 804	- 8 804	-100
7911000000 Transfert Charge Groupe	39 659	258 925	- 219 266	-84,68
7912000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPL. (		6 357	- 6 357	-100
Autres produits	1 019	2 140	- 1 121	-52,38
7580000000 Produits divers gestion courante	1 008	2 129	- 1 121	-52,65
7582000000 DIFF REGLEMENT	12	11	1	9,09
Total des produits d'exploitation (I)	4 266 091	4 487 677	- 221 586	-4,94
Achats de matières premières et autres approvisionnement	1 913 264	2 126 836	- 213 572	-10,04
6010000000 ACHATS MATIERES PREMIERES	1 904 591	2 103 792	- 199 201	-9,47
6010100000 ACHATS MAT PREMIERES INTRACOM		20 896	- 20 896	-100
6015000000 ACHAT DIVERS	8 672	2 148	6 524	303,72
Autres achats et charges externes	1 420 864	1 483 030	- 62 166	-4,19
6050000000 SOUS TRAITANCE 20%	8 140	1 009	7 131	706,74
6050100000 SOUS TRAITANCE EXO	-23 491	-4 670	- 18 821	403,02
6051200000 S/T GROUPE MO 20%	26 837	87 086	- 60 249	-69,18
6055000000 ST EXTERNE SOLS SOUPLES AUTO	459 972	429 115	30 857	7,19
6055200000 ST EXTERNE TCE AUTO	8 610		8 610	N/S
6061200000 GASOIL	26 955	30 597	- 3 642	-11,90
6063000000 FOUR ENTRETIEN & PETIT EQUIPEMENT	1 671		1 671	N/S
6063100000 PETIT OUTILLAGE		28	- 28	-100
6110000000 Sous-traitance générale	623 165	491 295	131 870	26,84
6122210000 CREDIT BAIL VEHICULE		36 962	- 36 962	-100
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	18 565	14 545	4 020	27,64
6132100000 LOCATIONS DIVERSES		1 067	- 1 067	-100
6135000000 LOCATIONS MATERIELS	1 265		1 265	N/S
6135100000 LOCATIONS MAT. TRANSPORT	20 290		20 290	N/S
6135400000 LOCATIONS DIVERSES		1 221	- 1 221	-100
6138000000 DECHARGES	18 985	16 168	2 817	17,42
6140000000 Charges locatives & copropriété	3 780	3 387	393	11,60
6155100000 ENTRETIEN MAT TRANSPORT	15 369	12 718	2 651	20,84
6156100000 CONTRAT ENTRETIEN VEHICULE	379	4 961	- 4 582	-92,36
6156300000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 800	3 420	- 1 620	-47,37
6161000000 MULTIRISQUES		11 372	- 11 372	-100
6163000000 ASSURANCE TRANSPORT		8 672	- 8 672	-100
6164000000 SMABTP RC DECENALE		15 851	- 15 851	-100
6181000000 DOCUMENTATION		130	- 130	-100



Signature

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
6183000000 Documentation technique	688	1 963	- 1 275	-64,95
6226000000 Honoraires	22 844	18 524	4 320	23,32
6226800000 RETROCESSION HONORAIRES	111 557	192 751	- 81 194	-42,12
6230000000 PUBLICITE & RELATION PUB	40 000	78 700	- 38 700	-49,17
6234000000 Cadeaux à la clientèle	11 766	4 772	6 994	146,56
6238000000 POURBOIRES		40	- 40	-100
6248000000 FRAIS STATIONNEMENT		1 100	- 1 100	-100
6251000000 Voyages et déplacements	12 319	10 106	2 213	21,90
6257000000 Réceptions	2 612	1 035	1 577	152,37
6260000000 FRAIS POSTAUX	50		50	N/S
6260100000 FRAIS TELECOMUNICATION	1 800	3 524	- 1 724	-48,92
6270000000 FRAIS BANCAIRES	4 937		4 937	N/S
6278000000 COMMISSIONS BANCAIRES		5 581	- 5 581	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	25 415	26 409	- 994	-3,76
6333000000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	3 840	4 413	- 573	-12,98
6335000000 TAXE APPRENTISSAGE	651	2 506	- 1 855	-74,02
6351100000 CET	18 158	16 982	1 176	6,92
6351200000 Taxes foncières	1 709	1 519	190	12,51
6358000000 CARTES GRISES	1 058	988	70	7,09
Salaires et traitements	326 779	386 213	- 59 434	-15,39
6411000000 REMUNERATIONS PERSONNEL	288 142	321 557	- 33 415	-10,39
6413000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	13 259	1 993	11 266	565,28
6413500000 PROV PRIMES BILAN		10 293	- 10 293	-100
6414000000 INDEMNITES DIVERSES	25 378	45 732	- 20 354	-44,51
6415000000 IDEMNITE LICENCIEMENT ET RUPTU		6 638	- 6 638	-100
Charges sociales	181 316	208 566	- 27 250	-13,07
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	70 182	117 922	- 47 740	-40,48
6452100000 Cotisations Mutuelle Ouvrier	6 536	6 736	- 200	-2,97
6452200000 Cotisations Mutuelle Etam	945	1 130	- 185	-16,37
6452400000 Cotisations Prévoyance Ouvrier	11 666	13 098	- 1 432	-10,93
6452500000 Cotisations Prévoyance Etam	1 305	1 749	- 444	-25,39
6453200000 COTIS.RETRAITE(SALARIES)	10 063		10 063	N/S
6453300000 Cotisations Retraite Ouvrier	4 472	19 849	- 15 377	-77,47
6453400000 Cotisations Retraite Etam	607	2 721	- 2 114	-77,69
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC	11 851		11 851	N/S
6456030000 CS SUR PRIME BILAN	-1 087	8 362	- 9 449	-113,00
6459000000 Cotisations Caisse des Congés Payés	59 341	63 973	- 4 632	-7,24
6475000000 Médecine du Travail	1 310	1 571	- 261	-16,61
6480000000 AUTRES CHARGES DE PERS.	5 000		5 000	N/S
6490000000 CICE	-873	-28 545	27 672	96,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 206	1 345	861	64,01
6811200000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	2 206	1 345	861	64,01
Dotations aux provisions pour risques et charges	190 723	56 963	133 760	234,82
6815000000 Dot. prov. risques & ch. exploit.	190 723	56 963	133 760	234,82
Autres charges	340	5 761	- 5 421	-94,10
6540000000 Pertes s/créances irrécouvrables	0	1 558	- 1 558	-100
6580000000 Charges diverses gestion courante	314	4 189	- 3 875	-92,50
6582000000 DIFF REGLEMENT	26	14	12	85,71
Total des charges d'exploitation (II)	4 060 907	4 295 122	- 234 215	-5,45
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	205 184	192 555	12 629	6,56
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	26 561	17 763	8 798	49,53
7550000000 Quotes-parts résult. faites commun	26 561	17 763	8 798	49,53
Intérêts et charges assimilées	154	617	- 463	-75,04
6611400000 INTERET EMPRUNT 40 KE	1	117	- 116	-99,15
6615000000 INTERET COMPTE-COURANT	153	499	- 346	-69,34
Total des charges financières (VI)	154	617	- 463	-75,04
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-154	-617	463	75,04



Signature

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	231 592	209 701	21 891	10,44
Produits exceptionnels sur opérations de gestion 7720000000 PDTS EXERCICES ANTERIEURS	8 654 8 654		8 654 8 654	N/S N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges 7875000000 REP.PROV.RISQ.& CH.EXCEP.	47 716 47 716		47 716 47 716	N/S N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	56 370		56 370	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 6712000000 PENALITES ET AMENDES 6718000000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION 6720000000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	53 534 8 051 41 522 3 961	217 217	53 317 7 834 41 522 3 961	N/S N/S N/S N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisio 6871000000 DOT AMORT EXCEPTIONNELLE		2 175 2 175	- 2 175 - 2 175	-100 -100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53 534	2 391	51 143	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 836	-2 391	5 227	218,61
Impôts sur les bénéfices (X) 6950000000 Impôts sur les bénéfices 6981000000 Int?gration fiscale	61 492 61 492	15 733 15 733	45 759 61 492 - 15 733	290,85 N/S -100
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 349 022	4 505 440	- 156 418	-3,47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 176 087	4 313 863	- 137 776	-3,19
RESULTAT NET	172 935	191 577	- 18 642	-9,73
Dont Crédit-bail mobilier 6122210000 CREDIT BAIL VEHICULE		36 962 36 962	- 36 962 - 36 962	-100 -100



[Signature]

Liasse fiscale



Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>REGOLI</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>57 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>3 1 6 4 6 7 5 2 1 0 0 0 3 5</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N° clos le, <u>31 01 2020</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (I) AH	AI	62 500
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	21 772
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 554
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	8 095
TOTAL (II) BJ		BK	30 327	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 172 858
		Autres créances (3) BZ	CA	311 572
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	863 294
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	28 161
TOTAL (III) CJ		CK	2 375 884	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	30 327	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		REGOLI		Néant	☐ *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....200 000...)	DA	200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	436 440			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 935			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	829 375		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 620			
	Provisions pour charges	DQ	202 400			
	TOTAL (III)	DR	241 020			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	413			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	153			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 165 318			
	Dettes fiscales et sociales	DY	174 164			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	40 161			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	1 380 209			
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 450 604			
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 380 209			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	413				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : REGOLI		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 16 043	FB 16 043	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG 4 209 370	FH 4 209 370	
		FJ 4 225 413	FK 4 225 413	
	Chiffres d'affaires nets *		FL 4 225 413	
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP 39 659	
	Autres produits (1) (11)		FQ 1 019	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 4 266 091		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU 1 913 264	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW 1 420 864	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX 25 415	
	Salaires et traitements *		FY 326 779	
	Charges sociales (10)		FZ 181 316	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA 2 206
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC
	Autres charges (12)		GD 190 723	
			GE 340	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 4 060 907	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH 205 184	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI 26 561	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
	Total des produits financiers (V)		GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 154	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
	Total des charges financières (VI)		GU 154	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				
			GW 231 592	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		REGOLI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 654	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	47 716	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	56 370	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	53 534	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	53 534	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	2 836	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	61 492	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 349 022	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 176 087	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	172 935	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	39 659
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
PENALITES ET AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
LITIGE URSSAF			41 522	47 716		
SOLDE TIERS			3 961	8 654		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

Formulaire obligatoire (article
33 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise REGOLI										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	62 500	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	22 899	KT		KU	2 435	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 229	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	135	KZ		LA	688	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 065	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	31 328	LO		LP	3 123	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 896	IU		IV	200	
	TOTAL IV				LQ	7 896	LR		LS	200	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	101 724	ØH		ØI	3 323	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	62 500	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	25 334	ML
		Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	1 229	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	823	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	7 065	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY		NG		NH	34 451	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 095	2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 095	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	105 046	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : REGOLINéant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>REGOLI</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 497	QA	1 276	QB		QC	21 772		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	451	QE	246	QF		QG	697		
	Matériel de transport	QH	108	QI	685	QJ		QK	793		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 065	QM		QN		QO	7 065		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	28 121	QV	2 206	QW		QX	30 327		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	28 121	ØP	2 206	ØQ		ØR	30 327		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		REGOLI		Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF				
	UG	UH				
	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.



Signature

DGFIP N° 2056 2019
Extension 1

REGOLI

[illegible]

Arch

DGFIP N° 2056 2019
Extension 2

REGOLI

[illegible]

Ans

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : REGOLI		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		8 095	8 095	
DEL'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	1 172 858	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	202 292
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	42 669	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	66 611	
	Charges constatées d'avance	VS	28 161	
	TOTAUX		VT	1 520 686
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
			1 512 590	
			8 095	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	413	
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 165 318	
Personnel et comptes rattachés		8C	16 755	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 871	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	42 173	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	81 223	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 142	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	153	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 161	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	1 380 209	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	866	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.



Signature

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise REGOLI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le 31/01/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	172 935	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI		
	Amendes et pénalités					WJ	8 051	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	22 269	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées aux taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %							
	- imposées au taux de 19 %							
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
	- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 duodecies)	PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	237 313
					déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	237 313

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Eta préparatoire.



Signature

DGFIP 2058 A 2019
Extension

REGOLI

AGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>REGOLI</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.



11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : REGOLI										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	244 863	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ – Réserves légales ☐ – Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	191 577		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	OF	436 440		Report à nouveau		ZG	436 440						
										TOTAL II		ZH	436 440	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ							
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	1 103 233						
	– Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	59 105	XQ	62 885						
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU							
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	134 401						
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	– Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	120 346						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 420 864						
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	18 158						
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	7 258						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	25 415						
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	267 910						
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	683 338						
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						OB	326 372						
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS							
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%				
	– Numéro de centre agréé *	XP												
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)													
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.



(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : REGOLI Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



DGFIP N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>REGOLI</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

Désignation de l'entreprise : _____	REGOLI	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☐ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI</i>)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4			
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i>	N - 5			
	1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Ans

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : REGOLI

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.
 Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
 exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.
 Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
 (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % ① ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Elia préparatrice.



Handwritten signature in blue ink.

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>REGOLI</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: REGOLI		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2018 et clos le: 30/09/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: YP		10,00	
Dont apprentis YF			
Dont handicapés YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 225 413	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	4 225 413	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 019	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	39 659	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	40 678	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	2 421 957	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	853 066	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	340	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 275 363	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	990 728	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	990 728	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE														
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD														
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV ☒														
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX					4 225 413				
Effectifs au sens de la CVAE *					EY					10,00				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)														
Période de référence					GY					0 1 / 1 0 / 2 0 1 8				
Date de cessation					HR					3 0 / 0 9 / 2 0 1 9				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire



Signature

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2019



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092019

N° SIRET 3 1 6 4 6 7 5 2 1 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE REGOLI

ADRESSE (voie) 57 RUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL 93140

VILLE BONDY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 10000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination GROUPE ANDY

N° SIREN (si société établie en France) 501732655 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10000

Adresse : N° 57 Voie RUE MARCEL DASSAULT

Code Postal 93140 Commune BONDY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30 09 2019

N° SIRET 3 1 6 4 6 7 5 2 1 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE REGOLI

ADRESSE (voie) 57 RUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL 93140 VILLE BONDY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

SAGE Expert-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire.

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01102018 et clos le 30092019		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
REGOLI 57 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY			
SIRET 3 1 6 4 6 7 5 2 1 0 0 0 3 5		Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Travaux de revêtement des sols et des murs	
		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	
Bénéfice imposable à 15%		38 120	
Bénéfice imposable à 28%		199 193	
Déficit			
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre			
Nom / Adresse		N°	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
Nom / Adresse		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre			
Nom / Adresse		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ARPEGE 69 rue Saint Lazare 75008 PARIS		Tél: 01.44.70.65.20	
OGA/OMGA		Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
Date: 02012020		Lieu: BONDY	
Qualité et nom du signataire: GROPIE ANDY		PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature:	

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

 MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS


IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD						2019			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)									
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8	
GROUPE ANDY		10000							
57 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY									
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2019)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise REGOLI

du 01/10/2018

Adresse 57 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY

au 30/09/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	LAURENT CHRISTIAN SOLLIER				3 CHEMIN DE L'ORANGERIE 28260 BERCHERES				
2	DEBON CHRISTOPHE				3 RUE MATHILDE 91000 EVRY				
3	DIDA LAMINE				1 GRANDE ALLEE DE LA FAISANDERIE 77185 LOGNES				
4	LIMA MICHEL				25 AV AUGUSTE PERRET 95500 SARCELLES				
5	DUMONT JULIEN				3 RUE DES HETRES 60800 CREPY EN VALOIS				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	46 131				46 131			46 131	
2	42 220				42 220			42 220	
3	36 440				36 440			36 440	
4	33 517				33 517			33 517	
5	30 499				30 499			30 499	
6									
7									
8									
9									
10									
**	188 807				188 807			188 807	
** TOTAUX									
B - AUTRES FRAIS								10	
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								11 766	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								2 612	
Total								14 378	
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :									
Total des dépenses					Bénéfices imposables ⑨				
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩					203 185	- de l'exercice . 2019 . . ⑩		237 313	
- de l'exercice précédent ⑩					206 674	- de l'exercice précédent ⑩		173 074	
Nom et qualité du signataire					À BONDY _____, le 02/10/2020				
					Signature,				

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 10		au 30 / 09	ou au titre de l'année N
		Néant	
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		21 465	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		321 992	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		321 992	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.



AGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

CA17PROREC

AGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA19CHAREP

[illegible]

Arch

CA20CHAAVA

REGOLI

[illegible]

CA21PROAVA

REGOLI

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2019)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

REGOLI 57 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY
31646752100035
4333Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	237 313
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

237 313

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.



Handwritten signature in blue ink.